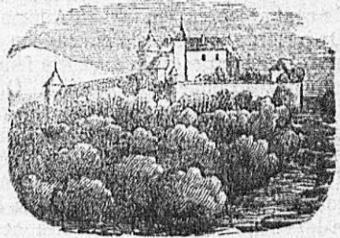




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
 » 6 mois, » 2 50
 Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.
 Prix du numéro: 5 cent.
 On s'abonne à tous les bureaux
 de poste.

BUREAU DU JOURNAL: Grand-Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
 Annonces: Pour le canton
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
 la ligne ou son espace.
 Réclames: 20 cent. la ligne.
 Lettres et argent francs de
 port.

J.-C. MEY
 Papeterie-Librairie
 70, rue des Epouses,
 Cartes de vœux
 imprimées et lithographiées
 GRAND CHOIX DE
 Cartes de félicitations pour le N.
 Heures en tous for
 maisons Kruus-vax, à Schaffhouse
 la pâte de réchange et les entres
 phier.
 Demandez la grande nouveauté

Supériorité indisputable
CAO SOLUBLE
 Marque
PRÜNGLI
 Zürich
CHOCOLAT
 tablettes et en poudre

Café-Restaurant
 à remettre de suite pour cause
 à Genève, dans quartier populaire;
 mise. Adr. P. S. 16 poste restante,
 (057G) [713]

Office de recouvrements
AVET, procureur,
 à BULLE
 services amiables et juridiques. —
 Renseignements. — Gérances. —
 hypothécaires. [587]

LIMES
 Signé fait savoir qu'il tiendra son
 limes tous les jours de foire, ainsi
 qu'il le fera le jeudi après la foire, sur la place
 de la Fontaine et le Cheval-Blanc, à BULLE.
 Demande
Hagenbass, fab. de limes,
 successeur de Ph. Guidi,
 261, rue de Morat, Fribourg.

de boucherie
MAILLARD, à BULLE
 Ph. Maillard, de Maules, ouvre dès
 le matin, dans la maison du
 Decroux, avenue de la Gare, à
 BULLE, un nouvel état de boucherie.
 A tous ses soins à satisfaire tous ses
 clients par la bonne qualité de la mar-
 chandise et par la modicité des prix. Il fera
 honneur pour le coût entre les différen-
 tes boucheries de la ville, les plus fines payant
 moins. [722]

Services hypothécaires.
 Signé est chargé de placer des som-
 mes d'importance au 4 1/2 %, en
 second rang.
P. Favre, notaire, Bulle.

A louer :
 Appartement de 5 pièces au rez-de-
 sus de la maison Castella, en ville.
 S'adresser au notaire Durré, à Bulle. [495]

à louer : Une **boulangerie** bien
 achalandée, située au centre
 de la Haute-Gruyère, au bord de
 l'antenne.
 S'adresser au bureau du journal. [710]

Bonne musique
 ET DANSE
Cassee
 à BULLE
 Invitation cordiale.
 Martin MORAND, tenancier

Cassee
 dimanche 30 décembre prochain :
 à Hauteville.
 Invitation cordiale.
 Adolphe SCHOUWEY.

Cassee
 dimanche 30 décembre prochain :
Maison de Ville de Broc.
 Invitation cordiale.
 ROBADEY.

Imprimerie Emile Lenz.

4 FRANCS par an LA GRUYÈRE par an 4
BI-HEBDOMADAIRE

Nous prions toutes les personnes sympathiques à notre œuvre de nous seconder dans notre marche progressive en s'abonnant à notre journal et en y faisant abonner leurs amis.

Les nouveaux abonnés recevront la Gruyère gratuitement jusqu'à la fin de l'année courante, ainsi que tout ce qui a paru du feuilleton actuel.

Les abonnés de l'ÉTRANGER qui ont l'intention de renouveler leur abonnement pour 1889 sont priés de nous en faire parvenir la valeur, soit 9 fr. pour l'année ou 5 fr. pour six mois, par mandat ou en timbres-poste.

Aucune demande d'abonnement de l'étranger n'est prise en considération si elle n'est accompagnée du montant de cet abonnement.

BULLE, le 24 décembre 1888.

La grande conversion du petit Python.

Une nouvelle de la plus haute importance pour l'avenir du canton de Fribourg nous arrive de Berne ! M. G. Python, le Gessler fribourgeois, jaloux de la gloire de saint Paul, vient de faire une conversion éclatante.

Les allées ombreuses qui entourent la fosse aux ours et où il se promenait en compagnie de son ami le socialiste Decurtius ont été son chemin de Damas.

Son jeune génie s'est soudain senti illuminé, ébloui d'un reflet de la lumière répandue sur la terre par les immortels principes de 1789.

Il est resté quelques instants prosterné dans la poussière gelée du chemin, puis, se relevant et passant sa main sur sa barbe majestueuse, de sa voix sonore, il a dit à son ami, tout surpris :

— Comment ai-je pu si longtemps croupir dans les ténèbres d'Égypte ? Comme ceux de Tobie, mes yeux étaient couverts d'écailles ; un ange vient de les faire disparaître.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 7

L'OR TYRAN

PAR
 PAUL VERDUN

VI
 LA CHASSE AUX DÉTAILS

Léguillon, examinant le terrain devant lui pour ne marcher sur aucun objet, pour ne déranger aucun meuble, alla tirer les rideaux, ouvrit les deux fenêtres dont il repoussa les volets et vit qu'elles donnaient accès sur un balcon qui régnait tout le long de la maison et qui s'étendait devant les fenêtres de l'appartement voisin. Une grille peu élevée séparait ce balcon en deux parties.

Les volets de la fenêtre de gauche, par où filtrait le rayon de lumière, n'étaient pas fermés complètement ; ils étaient seulement tirés tout contre : détail inutile peut-être, mais que le magistrat nota cependant.

Dans une perquisition, rien n'est à négliger, et ce sont souvent les plus petits indices qui mettent sur la trace de l'assassin, tandis que les signes les plus apparents sont plus sujets à induire en erreur.

Voilà bientôt sept ans que je règne sans conteste, que j'ai aplati Théraulaz et que je trépigne sans vergogne sur ce bon peuple fribourgeois. Prêtres, magistrats, paysans, ouvriers, tous ont dû courber l'échine devant moi ou je les ai brisés dans ma colère. J'ai plongé les uns dans les cachots, dégomme les autres, abusé du paysan et trompé l'ouvrier.

J'ai fait de mes Fribourgeois un troupeau d'esclaves, de mon canton une province turque, de mon gouvernement une honteuse tyrannie.

Dans le sein de ma mère, je jurai haine éternelle à l'aristocratie et j'ai créé une aristocratie de fruits secs et d'affamés qui se croient aptes à tout et auxquels je ne puis jeter assez de places à exploiter. Bien plus, les plus crétins ou les plus avides de ces patriciens maudits sont restés cramponnés à mon flanc, alourdissant mon vol d'Aigle, et je ne puis m'en débarrasser !

J'ai sonné la charge contre ce régime pourri de 1856, incapable de progrès et de réformes, et mon gouvernement reste stérile comme le figuier de l'Évangile, sans rien produire d'utile au pays : rien ne progresse si ce n'est les impôts et les dépenses publiques.

J'étais l'enfant de la démocratie, ma voix tonitruait lorsqu'elle appelait le peuple à l'indépendance et à la liberté, et le peuple n'a rien à dire et les communes sont plus libres sous le sceptre du czar de toutes les Russies ou de l'empereur de la Chine que sous le règne de Georges Python.

J'ai flétri, dans toutes les pintes, le despotisme et la corruption de Weck et de son état-major et voilà que mes satellites se conduisent comme des pandours en campagne et que moi je veux tout gouverner, tout régir, au forum et dans l'église, et même dans l'alcôve des sommelières.

Comment en un plomb vil mon or pur s'est-il changé ?

J'abjure mes erreurs, je vomis toutes mes iniquités.

Je vais être désormais pour le canton de Fribourg le soleil qui vivifie et éclaire tout, réchauffe les intel-

ligences de ses bienfaits rayons et produit partout l'abondance et la paix.

J'abdique entre les mains du peuple qui sera tout et me mettra à la porte quand il voudra, sans que je murmure. Le juge rendra la justice sans craindre d'être dégomme, le prêtre prêchera la concorde sans risque d'interdiction, les régents seront dispensés de leur tâche électorale, les employés voteront selon leur conscience, les communes nommeront leurs syndics et leurs instituteurs.

Je ne serai plus que le premier des serviteurs du peuple. Je veux que le jubilé de 89 soit l'aube d'une ère nouvelle pour le canton de Fribourg !

Ainsi parla G. Python aux abords de la fosse aux ours.

Les deux amis tombèrent dans les bras l'un de l'autre et, pour prouver sa sincérité, Python fit immédiatement une motion demandant que les officiers soient, comme chez les volontaires de la République, nommés par les soldats.

Le Grand Conseil se réunira sitôt après les fêtes du Nouvel-An pour discuter les nombreux projets de réforme éclo dans la tête de Georges et déjà annoncés du reste dans le fameux programme électoral de 1881.

Noël ! Noël ! au sauveur de la liberté fribourgeoise.

Nouvelles suisses.

Chambres fédérales.

Conseil national. — Le Conseil continue l'examen du budget ; puis on entend la discussion de la loi sur les dessins et modèles industriels ; on se met d'accord avec le Conseil des États. Le Conseil aborde ensuite la discussion des crédits supplémentaires demandés. MM. Muller et consorts développent leur motion relative à la centralisation militaire. On adhère ensuite aux décisions du Conseil des États relatives au différend qui a surgi entre le Conseil fédéral et le Nord Est. Puis on reprend la discussion relative au conflit de Bucarest qui revient des États. L'ordre du jour est voté.

Il l'examina.

— C'est bien, c'est bien ! grommela-t-il, mais ce n'est pas tout. Il nous manque le principal : l'instrument du crime.

Si l'assassin l'a emporté, c'est un homme adroit, il a une chance de plus pour nous échapper. S'il l'a laissé ici, ce sera le fil conducteur qui nous aidera à le découvrir.

Il poursuivit sa perquisition. Il aperçut sous le bahut, tout au fond, contre le mur, quelque chose qui brillait. Il se coucha à plat ventre pour mieux voir et fit venir l'objet vers lui en le tirant avec une règle. Quand il l'eut amené à portée de sa main, il le saisit et se redressa avec un cri de triomphe.

— Je le tiens ! c'est un couteau.

Il le porta vers la fenêtre pour l'examiner en pleine clarté.

— Voilà qui est singulier, fit-il. Cette arme est un couteau japonais comme on en vend depuis quelques années pour le service de table. Seulement, le travail est beaucoup plus fini, bien mieux exécuté, très supérieur comme goût artistique aux objets de fabrication courants qu'on trouve dans les magasins.

La lame est acérée comme celle d'un rasoir. C'est l'instrument du crime. Ces taches de sang le prouvent.

Cet indice nous rend facile la découverte du criminel.

Evidemment, l'homme qui possédait ce couteau, qui a une valeur comme provenance, comme travail, et, peut-être aussi,

Conseil des Etats. — Le Conseil ratifie le traité de commerce conclu avec l'Allemagne et l'Autriche. On accorde ensuite la concession du chemin de fer Morat-Fribourg et la garantie fédérale à la récente loi constitutionnelle de Genève. On reprend les divergences relatives à la loi sur la pêche. On adopte la décision du National relative à la police politique. Dans une séance de relevé, le Conseil adhère au National pour les crédits supplémentaires, de même pour les divergences relatives à la loi sur la pêche, à la loi sur les dessins et modèles et au différend de Bucarest.

La clôture de la session a eu lieu samedi matin sans discours.

MM. les conseillers nationaux Python et Hochstrasser ont déposé vendredi la motion suivante :

« Le Conseil fédéral est invité, s'il juge opportun de provoquer une révision de notre organisation militaire, à étudier la question de savoir s'il ne serait pas avantageux de confier aux corps de troupes eux-mêmes la nomination de leurs officiers qui serait faite parmi les porteurs d'un certificat de capacité. »

Société des officiers. — Le comité central soumet aux sections la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu de demander que les cours de répétition des bataillons d'élite aient lieu chaque année. La charge qui en résulterait pour la Confédération serait de 500,000 francs par an.

Centralisation militaire. — Jeudi, au Conseil national, MM. les colonels-divisionnaires Muller et Kunzli, appuyés par une dizaine de leurs collègues, ont déposé la motion suivante :

« Le conseil fédéral est invité à examiner si les critiques formulées, spécialement par la Société fédérale des officiers, au sujet de notre organisation militaire sont fondées et à présenter à l'Assemblée fédérale un rapport et des propositions sur les mesures à prendre pour combler les lacunes qui auront été constatées. »

Le Conseil fédéral a nommé lieutenants d'artillerie (colonnes de parc) : MM. John Revillod, à Genève; Charles Dardel, à St-Blaise; Max du Pasquier, à Neuchâtel; — et lieutenants du train d'armée MM. Frédéric Hoffmann, à Yverdon; Paul Turtaz, à Orbe, et Robert Veillon, à Genève.

Nouveaux écus suisses. — On écrit de Berne : « On a payé hier les conseillers nationaux. Chacun a reçu comme échantillon quatre des nouveaux écus de la Confédération. Je n'ai jamais rien vu d'aussi laid et d'aussi mal venu : c'est presque une vergogne. On assure ici que le Conseil fédéral n'a trouvé personne à Genève et à Neuchâtel qui voulût se charger de l'affaire; les graveurs répondaient qu'ils étaient faiseurs de médailles, non de monnaie. C'est surprenant, il doit y avoir là un malentendu. A la prochaine occasion, il serait bien désirable qu'une inscription publique fût ouverte en Suisse pour la gravure de nos monnaies. Il est toujours désagréable d'avoir mauvaise façon. »

Zurich. — M. Hohn-Urner, à Thalweil, a légué à différentes œuvres de bienfaisance de cette localité une somme totale de 49,000 fr. Sur cette somme, 40,000 fr. devront servir à la création d'un fonds spécial pour le soutien et l'encouragement des apprentis pauvres.

— Une grande agitation règne parmi les aubergistes zuricois; il y a eu avant-hier soir une as-

semblée de détenteurs d'auberges de tout le canton pour organiser une protestation contre la nouvelle loi zuricoise.

— Deux jeunes amoureux se sont jetés dans la Limmat, leurs parents s'opposant à leur mariage. On a pu repêcher le jeune homme encore vivant; quant à la jeune fille, l'eau n'a rendu que son cadavre.

Berne. — L'élection d'un conseiller national dans l'Emmenthal, en remplacement de M. Riem, aura lieu le 3 février.

— Le banquet offert par la députation bernoise et le Conseil fédéral à M. Schenk à l'occasion de son jubilé a été brillant; on comptait 150 participants. Ont parlé : MM. Marti, Hammer, Schenk, Berger, Hilty, professeur, Reali, Widmann, rédacteur, Brosi, Schwarzenbach, professeur, de Stoppani, Schoch et Gavard.

— Les comptes de la fête cantonale du tir d'Interlaken accusent un boni de 6050 fr. Joli résultat, surtout si l'on tient compte du temps déplorable qu'il a fait pendant toute la durée de la fête.

— Lundi, la gendarmerie capturait à Porrentruy trois jeunes voleurs, dont l'aîné a quatorze ans. Quatre de ces précoces vauriens s'étaient organisés en bande pour piller les étalages. Pendant qu'un ou deux faisaient le guet, les autres entraient dans les magasins et faisaient main basse sur ce qui se trouvait à leur portée. Un des petits fripons a pu s'échapper, les trois autres sont arrêtés. Deux habitent Porrentruy et un autre Fontenais.

— Lundi soir, en sortant du tunnel de Courgenay, un conducteur de train, Ernest Brunner, qui se tenait sur la plate-forme d'un wagon, a glissé entre deux passerelles. Heureusement que, conservant tout son sang-froid, il s'est accroché aux chaînes qui relient les wagons, et il a été traîné ainsi jusqu'en gare de Courgenay. Ce courageux conducteur n'a que quelques contusions sans gravité.

— Le projet d'agrandissement de la gare de Berne, qui prévoit une dépense de 2,320,000 fr. pour cette seule gare et 180,000 fr. pour des améliorations à la station-signal de Wylerfeld, a été adopté par l'administration du Central.

— L'université de Berne a 503 étudiants dont 230 étudiants en médecine et 136 juristes. Il y a 52 étudiants du sexe féminin. Des 503 étudiants, 262 sont Bernois, 192 Suisses et le reste des étrangers.

— La construction d'un tramway à Berne est assurée, les 250,000 fr. en actions sont souscrits, 25 % sont versés. La société émettra pour 200,000 fr. d'obligations et le capital nécessaire sera réuni. La ligne partira de la fosse aux ours pour aboutir à la Linde, près du cimetière, sur la route de Bumplitz. Les travaux commenceront au printemps et l'exploitation en automne 1889.

Lucerne. — Ensuite de la diminution de la population de la campagne, les conservateurs perdent cinq sièges au Grand Conseil.

— Un valet de ferme de Sempach s'est vu condamner, par le tribunal criminel de Lucerne, aux travaux forcés à vie pour avoir volé une montre d'une valeur de 20 fr. Le condamné était un récidiviste, et le code pénal lucernois de 1861 prévoit pour les récidivistes l'emprisonnement à perpétuité.

Glaris. — Le curé de la paroisse de Linththal avait été condamné à 60 fr. d'amende et à tous les frais du procès pour avoir écrit une lettre sur les mariages mixtes jugée illégale par le tribunal. La commune du lieu a décidé de bonifier à l'ecclésiastique la somme qu'il est tenu de payer.

Qui sait même s'il n'a pas eu l'arrière-pensée d'établir, par ce choix, une confusion qui fit hésiter la justice et lui donnât le temps de s'échapper.

— Quand pensez-vous que le crime ait été commis? demanda Wegrow.

— Il y a un certain temps, car le corps est tout froid. Tonchez!

Léguillon prit la main du banquier et la posa sur les doigts contractés du cadavre.

A ce contact effroyable, qui est pis que froid, qui gèle le sang, qu'il faut avoir éprouvé pour savoir ce qu'il est, et qui communique à la peau une empreinte si tenace que le baiser qu'on applique sur le front d'un mort vous reste aux lèvres comme un stigmate glacial pendant plus de quinze jours, dont on retrouve encore l'épouvantable sensation après des années écoulées; à ce contact, Odon retira vivement la main et frêmit de la tête aux pieds, en devenant blafard.

Il se frotta la main, comme pour la réchauffer et y enlever une tache, par un mouvement d'horreur qu'eût envié une tragédienne jouant le personnage de *lady Macbeth*.

Il se recula en tremblant jusque dans l'antichambre, où il s'appuya contre le mur en se passant encore les mains l'une sur l'autre lentement et longuement.

— Pauvre homme! pensa Léguillon, le regardant s'éloigner en chancelant, comme il l'aimait!

Et il dit tout haut :

— Le décès remonte à un certain nombre d'heures. Le docteur, qui ne peut tarder à arriver, nous l'indiquera exactement.

Il nous donnera aussi son avis sur l'hypothèse du suicide

— La fièvre scarlatine sévit avec force à Glaris.

Soleure. — La fièvre typhoïde règne d'une manière assez intense à Olten; en quatre jours on a constaté environ 70 cas. Les médecins soupçonnent que cette épidémie provient de l'eau et surtout du fait que les eaux sont si basses dans ce moment.

Vaud. — Une maison appartenant aux frères Dutoit a été complètement réduite en cendres à Moudon.

On a de suite attribué cet incendie à la malveillance et on a arrêté jeudi matin, à Moudon, un nommé Rey, ouvrier cordonnier d'Echichens, qui a d'abord avoué le crime à M. le juge de paix.

On signale en outre deux autres tentatives d'incendie commises à Corcelles-le-Jorat et à Hermenchens.

— On est sur le point d'établir le culte catholique à Payerne. Les nombreux catholiques domiciliés dans cette ville ont adressé à la municipalité une demande tendant à obtenir dans ce but le chœur de l'abbatiale, local évidemment approprié à une semblable destination. Cette pétition a trouvé un accueil bienveillant auprès des membres de la municipalité, et les catholiques de Payerne ont confiance dans le succès de leur démarche.

Nouvelles étrangères.

France. — 700 actionnaires et obligataires du Panama ont décidé de renoncer au paiement des coupons et à l'amortissement des titres jusqu'à l'ouverture du canal. La plupart ont signé des bulletins d'engagement à de nouvelles souscriptions.

Une autre réunion a voté une motion invitant le gouvernement à prendre immédiatement des mesures pour sauvegarder les nombreux intérêts engagés dans le Panama.

— Au Sénat, M. Tirard a défendu la politique financière de la république. Il dit qu'il ne regrette nullement la laïcisation des écoles et le développement des travaux publics.

— Une explosion de dynamite a eu lieu devant le commissariat de police du quartier des Archives. La devanture a été détruite, mais il n'y a eu aucun accident de personnes.

— Les ouvriers monteurs de la tour Eiffel sont en grève depuis jeudi matin : au nombre de cent quarante, ils sont montés sur la tour. Une vingtaine seulement de vieux ouvriers de la maison, sachant quelles étaient les intentions de leurs camarades, ont refusé de les suivre.

Il s'agissait en effet de tenir un conciliabule secret à 210 mètres de hauteur. Cette réunion a duré une heure.

En redescendant, les monteurs éteignirent plusieurs forges et menacèrent un mécanicien, qui protestèrent contre leur manière d'agir, de le jeter en bas de la tour.

Les grévistes se sont ensuite réunis chez un marchand de vin du voisinage et ont envoyé auprès de M. Eiffel, à l'usine de Levallois-Perret, cinq de leurs camarades comme délégués. Ces derniers, reçus par M. Eiffel, n'ont formulé qu'une seule réclamation : augmentation immédiate de 50 cent. par heure.

M. Eiffel a répondu qu'il était impossible, en présence d'une pareille prétention, d'examiner aucune solution.

Soixante monteurs ont repris le travail. Une délé-

ou de l'assassinat, quoique, pour moi, il ne puisse y avoir de doute.

En tous cas, le crime a eu lieu après le coucher du soleil. La preuve en est dans cette lampe qui était alors allumée, qui a charbonné et s'est éteinte en exhalant l'odeur insupportable qui nous a saisis à la gorge en entrant, mêlée à la saveur fade du sang répandu.

— Ce peut être l'assassin qui l'a allumée pour éclairer ses recherches, avança le policier.

— Monsieur Renard, reprit le commissaire de police en laissant tomber sur l'homme un regard écrasant, apprenez, puisque vous ne le savez pas, que le meurtrier serait bien stupide ou bien fort, qui, en présence du cadavre de sa victime, et malgré la crainte d'être surpris, aurait le sang-froid nécessaire pour remonter une lampe, pour attendre que l'huile montât et pour allumer la mèche, au moment où il sait qu'une minute de retard peut assurer sa perte ou son salut. Un tel homme n'existe pas.

L'assassin allume toujours une bougie, surtout quand il en a autant à sa disposition que vous en voyez sur les candélabres de la cheminée; jamais une lampe. Celle-ci a été allumée par M. Bernard, n'en doutez pas.

En recevant cette algarade, Renard baissa la tête et ne répondit que par ces mots dont le ton laissa deviner une certaine ironie :

— Je vous remercie, monsieur le commissaire, de la leçon que vous voulez bien me donner. J'essaierai d'en profiter.

Et il continua de prendre des notes en silence, tandis que Léguillon, heureux d'opérer une perquisition sous les yeux

comme ancienneté, n'était ni un ouvrier, ni un indigent, ni un malfaiteur de profession.

Un voleur n'emporte pas une telle arme dont la lame ne se replie pas dans le manche et qui, par cela même, est trop difficile à cacher, qui perce la poche, qui peut tomber, révéler ou blesser celui qui la porte.

L'homme qui s'en est servi appartiendrait plutôt à une classe élevée de la société, à une classe instruite. C'est peut-être un artiste!...

— Montrez-moi ce couteau! dit vivement Odon Wegrow, qui, sa première émotion surmontée, suivit attentivement, de la porte de l'antichambre contre laquelle il était appuyé, les recherches du commissaire, et qui, malgré la défense du magistrat, s'avança dans la pièce.

Léguillon lui tendit l'arme.

— Mais le malheureux René s'est suicidé! s'écria le banquier.

— Suicidé! Que dites-vous?

— Je dis que ce couteau lui appartient, qu'il lui a été envoyé par un de ses amis résidant à Yeddo, au Japon, qu'il l'avait constamment sur sa table de travail, ici, posé sur ce plateau, devant cet encrier. Il s'en servait en guise de coupe-papier. Je le lui ai vu maintes fois manier machinalement, tout en causant.

Le malheureux s'en est servi pour s'ouvrir la gorge.

— M. Bernard se serait tué quelques jours avant son mariage! répliqua le commissaire. Ça n'est pas admissible!

Dites plutôt que l'assassin, trouvant cette arme plus commode que celle qu'il avait sans doute apportée, a préféré s'en servir.

gation d'une solu

Belg discuté belge po adopté à

Au c a déclar reau de service

— U bonnage n'y ait

Ang a condan sterling de M. Z

Aut grande vernem réter la

Hor 9 heure culture tuite de confère bres fru vergers

Les C sion la sorts po

Le ju vient d Gollez rugineu médaill dont il

Rec sement Popu Popu Sur canton

Il r dinaire fession

La v habitan de la c nes du 498; é

Des appréc la pota 1° L

d'un de Wegrow

Il pro table su

Les t piers, q missaire ques de indiqua

la dern Chèque

— V prit ch dire lu

Si no pourron les de l concom

Une l les tir table, s verte d tite piè

Le r avaient avaient plus gr

Dans volent

latine sévit avec force à Glaris. Le typhus typhoïde règne d'une manière épidémique à Olten; en quatre jours on a eu 150 cas. Les médecins supposent que le typhus est venu de l'eau et surtout du fait des tentatives de baignades dans ce moment.

Maison appartenant aux frères de la commune, récemment réduite en cendres à cause d'un incendie.

Attribué cet incendie à la malveillance d'un juif, le jeudi matin, à Moudon, un incendie a éclaté dans la commune d'Echichens, qui a été éteint par M. le juge de paix.

Deux autres tentatives d'incendie ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat et à Hermenclens.

Point d'établir le culte catholique dans la commune d'Écléppe, adressé à la municipalité une pétition dans ce but le chœur de la commune a été approprié à une semblerait être une tentative de pétition a trouvé un accueil favorable de la municipalité, M. Payerne ont confiance dans le succès.

étrangères.

actionnaires et obligataires de la commune ont renoncé au paiement des coupons des titres jusqu'à l'ouverture de la commune ont signé des bulletins d'adhésion aux souscriptions.

Le conseil a voté une motion invitant le conseil municipal à prendre immédiatement des mesures pour protéger les nombreux intérêts engagés dans la commune.

Tirard a défendu la politique républicaine. Il dit qu'il ne regrette rien de la révolution et le développement de la commune.

Le dynamite a eu lieu devant la commune du quartier des Archives. Le dynamite a été détruit, mais il n'y a eu aucun blessé.

Les visiteurs de la tour Eiffel sont en nombre au nombre de cent quatre-vingt sur la tour. Une vingtaine de visiteurs de la maison, sachant les intentions de leurs camarades, ont décidé de ne pas aller.

Le conseil a tenu un conciliabule secret le soir. Cette réunion a duré une heure.

Les monteurs éteignirent plusieurs fois un mécanicien, qui promettait de leur donner de l'argent, de le jeter en l'air.

Le conseil a ensuite réuni chez un marinier et ont envoyé auprès de M. Levallois-Perret, cinq de leurs collègues. Ces derniers, reçus par M. Levallois, ont fait une seule réclamation : celle de 50 cent. par heure.

Le conseil a dit qu'il était impossible, en prévision, d'examiner aucune proposition.

Le conseil a repris le travail. Une délégué a été nommé.

Le conseil, pour moi, il ne puisse y avoir de discussion.

Le conseil a eu lieu après le coucher du soleil. Le conseil a été allumé, et le conseil a été éteint en exhalant l'odeur insupportable à la gorge en entrant, mêlée à la fumée.

Le conseil qui l'a allumée pour éclairer le conseil.

Le conseil a repris le commissaire de police en même temps un regard égaré, apprenez, le conseil a dit que le meurtrier serait bien sûr, en présence du cadavre de sa victime d'être surpris, aurait le sang-froid de regarder la lampe, pour attendre que le conseil allumer la mèche, au moment où il se retire.

Le conseil a dit qu'il peut assurer sa perte ou son gain.

Le conseil a dit qu'il n'y a pas de bougie, surtout quand il en est question.

Le conseil a dit qu'il n'y a pas de bougie, surtout quand il en est question.

Le conseil a dit qu'il n'y a pas de bougie, surtout quand il en est question.

gation des grévistes est allé demander à M. Eiffel une solution quelle qu'elle soit à leurs réclamations.

Belgique. — La Chambre des représentants a discuté le projet de loi fixant le contingent de l'armée belge pour 1889 à cent mille hommes. Ce projet a été adopté à une grande majorité.

Au cours de la discussion, le comte d'Oultremont a déclaré qu'il déposerait prochainement sur le bureau de la Chambre un nouveau projet de loi sur le service militaire personnel.

Un coup de grisou a éclaté mardi dans le charbonnage de Mons; il y a trois morts; on craint qu'il n'y ait d'autres victimes restées dans la fosse.

Angleterre. — La cour d'assises de Liverpool a condamné à quatorze jours de prison et vingt livres sterling d'amende un libraire qui vendait les romans de M. Zola.

Autriche. — Le typhus sévit à Vienne avec une grande intensité. La panique est générale. Le gouvernement annonce qu'il prend des mesures pour arrêter la marche du fléau.

CANTON DE FRIBOURG

Horticulture. — Le mercredi 26 courant, à 9 heures du matin, la Société fribourgeoise d'horticulture fera donner une conférence publique et gratuite dans la salle d'école de Villarimboud. A cette conférence seront traités les soins à donner aux arbres fruitiers en plein vent en vue du concours de vergers.

Les Chambres fédérales ont accordé sans discussion la concession demandée par MM. Girod et consorts pour une ligne Fribourg-Morat.

Le jury de l'Exposition universelle de Barcelone vient de décerner la grande médaille d'argent à M. Golliez, pharmacien à Morat, pour son Cognac ferrugineux. M. Golliez a obtenu en même temps une médaille d'argent de l'Académie nationale, à Paris, dont il est nommé membre correspondant.

GRUYÈRE

Recensement. — Voici les résultats du recensement dans le district de la Gruyère:

Population de droit 21,344
Population de fait 21,427
Sur ce nombre, il y a 1071 ressortissants d'autres cantons suisses, et 496 étrangers.

11 recensés, dont 4 n'ayant pas leur résidence ordinaire dans le district, se sont déclarés sans confession.

La ville de Bulle a une population de fait de 2797 habitants, qui se décompose comme suit : bourgeois de la commune, 588; ressortissants d'autres communes du canton, 1503; ressortissants d'autres cantons, 498; étrangers, 228.

AGRICULTURE

Des matières fertilisantes des engrais, les seules appréciables sont : l'azote, l'acide phosphorique et la potasse.

1° L'azote. — L'azote se présente sous forme ni-

d'un des rois de la finance, appliquait son effort à plaire à Wegrow par la perspicacité de ses aperçus.

Il procéda à l'examen des meubles en commençant par la table sur laquelle écrivait Bernard.

Les tiroirs qui fermaient à clef avaient été forcés, les papiers, qui s'y trouvaient, avaient été bouleversés. Le commissaire les examina rapidement et trouva un carnet de chèques de la banque Richard, Belleville et C^{ie}, dont les souches indiquaient des prises de fonds. Il les feuilleta et trouva sur la dernière l'indication suivante : « Treize septembre 1886. Chèque de douze mille francs, à mon ordre. »

— Voici un précieux renseignement ! dit-il. M. Bernard prit chez son banquier 12,000 francs le 13 courant, c'est-à-dire lundi dernier.

Si nous ne retrouvons ni cette somme, ni son emploi, nous pourrions assigner le vol comme le mobile, ou l'un des mobiles de l'assassinat, ou, tout au moins, comme une circonstance concomitante.

Une perquisition minutieuse dans les bibliothèques et dans les tiroirs du bahut dont les serrures, comme celles de la table, avaient été crochétées ou forcées, n'amena la découverte d'aucune somme, on ne put même trouver la plus petite pièce de monnaie.

Le magistrat constata qu'un grand nombre de livres avaient été déplacés, et il crut remarquer que ceux qui avaient été dérangés et feuilletés étaient, de préférence, les plus grands de format.

Dans le bahut restait un petit Bouddha chinois en or. Le voleur ou les voleurs n'avaient pas, sans doute, jugé prudent

trique, ammoniacale ou organique. L'azote nitrique se trouve dans le salpêtre, qui est du nitrate de potasse et dans le salpêtre du Chili qui est du nitrate de soude; l'azote ammoniacal se trouve principalement dans le sulfate d'ammoniaque. Sous ces deux formes, l'azote est soluble et immédiatement assimilable, il a donc une valeur supérieure à l'azote organique tel qu'il se trouve dans le sang, la corne, le guano, la laine, le cuir, etc., qui doivent d'abord subir une décomposition avant de livrer leur azote à la plante.

2° Acide phosphorique. — L'acide phosphorique se trouve à l'état soluble dans le superphosphate, à l'état insoluble dans la poudre d'os, le guano, les phosphates minéraux, etc.

Dans les bons superphosphates, tels que ceux à base d'os, cet acide est soluble dans l'eau, tandis que dans la plupart des superphosphates minéraux, il est en très grande partie insoluble dans le citrate, forme sous laquelle il a une valeur moindre. L'acide phosphorique de la poudre d'os, se dissolvant assez rapidement dans le sol, a beaucoup plus de valeur que celui de phosphates minéraux qui sont très difficilement solubles.

3° Potasse. — La potasse qui doit être soluble dans l'eau est contenue dans les engrais chimiques sous forme de nitrate de sulfate ou de chlorure; sous les deux dernières formes, elle a une valeur un peu supérieure.

VARIÉTÉ

MAITRE COX

PAR CHARLES GRANDMOUGIN.

C'est une vaste plaine, à demi sauvage, fermée au loin par des montagnes bleues et où flambe un terrible soleil d'été; les fermes, construites en bois et entourées de profonds bosquets, paraissent endormies, et les géraniums en liberté, les warahtas à fleur rouge, les eucalyptus géants sur lesquels fleurissent les orchidées multicolores, délicieusement parasitaires, les larges cèdres rouges, les arbres à pain, les pêcheurs, les abricotiers, les vignes aux pampres élevés, toute cette végétation semble absorber avec tranquillité les effluves écrasants et lumineux de cet azur de plomb.

La ville, assez lointaine, est toute en joie, les boutiques sont décorées de fleurs, les plum-puddings s'étalent sur les devantures, à côté des dindons sauvages, rôtis et dorés, avec les raisins, les mangues juteuses, les bananes en grappes; et la colonie en fête se dispose à célébrer saintement et gastronomiquement l'inoubliable *Christmas*. Quel beau mois de décembre! se disent avec conviction les promeneurs. Et, en effet, pour l'Australie, notre vaste antipode, le brumeux et glacial mois de décembre de Londres est un éblouissant mois d'été, riche en fruits si nombreux qu'on donne souvent les pêches à manger aux porcs et aux chevaux.

Joe Cox et Walter Ferguson faisaient la sieste dans leur ferme, aux environs de la cité.

Il y avait longtemps qu'ils exploitaient ensemble ces vastes terrains fertiles; mais Joe possédait la plus grande partie de la fortune et il songeait à se retirer des affaires.

Walter, sec, nerveux et rouge de cheveux, n'avait guère que trente-cinq ans. Joe, replet et pacifique, les traits ronds, dépassait la cinquantaine.

Très unis en apparence, ils menaient de front, avec

de s'en emparer, ne prévoyant pas pouvoir le monnayer facilement.

Le commissaire constata encore que le foyer contenait les restes d'un feu de coke. Des papiers avaient été brûlés en dessous de la grille. C'étaient de vieux journaux, comme l'attestait un coin qui avait échappé au feu et sur lequel on lisait le mot allemand *Zeitung*, gazette, et la date du 25 mai 1886.

Le magistrat, ayant terminé ses perquisitions dans le salon, passa dans la chambre à coucher. Il constata que l'armoire avait été ouverte et que les tiroirs avaient été visités. Des écrins restaient à demi ouverts, vides de leur contenu. La forme de ces boîtes, les traces laissées sur le velours de l'intérieur, révélèrent la disparition de deux épingles de cravate, des cinq pièces d'une parure, bontons de devant de chemise et de manchettes et d'une baigne dont le chaton était assez volumineux.

Dans les tiroirs de la commode-toilette, on avait bouleversé le linge.

La fenêtre de la chambre à coucher donnait, comme celles du salon, sur le balcon qui régnait tout le long de la façade de la maison.

Le commissaire revint dans le salon en disant :

— Le vol est le mobile du crime. Tout l'atteste : les recherches dont les traces sont visibles partout, l'enlèvement des bijoux et de l'argent provenant du chèque de 12,000 fr. sur la banque Richard, Belleville et C^{ie}, somme qui, prise le 13 septembre, c'est-à-dire lundi dernier, ne pouvait pas être complètement dépensée à moins de paiements extraordinaires soit au tapissier, soit au bijoutier, enfin, à un gros fournis-

gaîté, leurs grands travaux de plein air, de plantations et leurs plaisirs salubres de colons.

C'était souvent qu'ils se joignaient à des familles nombreuses pour aller, le soir, en été, au clair de lune, faire des pique-niques dans les bois d'eucalyptus et jouer ou entendre la comédie de société dans le grand silence nocturne.

Comment Joe et son fidèle intendant passèrent-ils Noël? On ne le sait. Walter avait décliné toute invitation; Joe l'avait imité, et, quelques jours après, les passants remarquèrent que leur maison était close.

On en conclut qu'ils étaient partis en voyage de délassement, pour Sidney ou pour l'Angleterre, et que leurs affaires allaient sans doute très bien.

L'été continuait à rayonner, les nuits étaient bleues, transparentes, chargées de parfums.

Par une de ces belles soirées, un groupe joyeux de colons passait devant la maison de Joe Cox. Tout à coup, l'un des promeneurs dit aux autres :

— Tiens, maître Cox est revenu!

Et en effet, devant la porte close de la maison, qui n'était séparée de la route que par une palissade très légère, Joe, assis sur un banc de bois, son chapeau de paille sur la tête, balançait les jambes lentement, les yeux fixés à terre, comme quelqu'un qui attend.

— Bonsoir, maître Cox, fit un des jeunes gens.

La bande répéta le salut avec gaîté.

Cox ne leva pas la tête.

— Il n'est pourtant pas sourd, reprit un gros garçon tout réjoui.

Et il s'approcha de la maison en criant :

— Nous vous souhaitons bonne nuit!

Cox, balançant ses jambes, ne leva pas la tête.

Le garçon ouvrit la porte à claire-voie, suivi de ses compagnons; mais, à peine arrivé à quelques mètres de Joe, il s'aperçut avec horreur que l'homme, pur fantôme, n'était qu'une vague transparence, laquelle s'évanouit rapidement, comme une fumée, à l'approche des êtres vivants.

Les colons reculèrent en masse, frappés de l'épouvantement, jusqu'à l'autre bord de la route. La maison déserte se taisait. Joe avait disparu. Quelques-uns proposèrent d'entrer, mais personne n'osa. Il fut résolu qu'en présence d'un mystère possible on avertirait la justice sans retard.

— Comme si la justice pouvait s'occuper des fantômes! dit un plaisant. Elle n'arrive déjà pas à satisfaire les vivants!

Malgré cette saillie, les groupes restèrent sombres et s'enfoncèrent dans la nuit en chuchotant avec une solennité mélancolique.

Le lendemain, vers midi, le coroner se transporta vers la maison de Joe avec quelques magistrats; on fit ouvrir les portes, mais rien ne se trouva qui fût anormal. La maison vide avait un aspect rangé et tranquille; tout paraissait être à la place ordinaire, et l'exploration complète du logis n'amena aucune découverte.

— Ces promeneurs ont rêvé, dit gravement le coroner. Et il se retira avec sa suite.

Quelques jours après, par une nuit aussi bleue, des colons du voisinage qui revenaient d'un pique-nique nocturne, approchaient de la maison de Cox.

— On dit, fit l'un d'eux, que le bonhomme est revenu, ou du moins son fantôme.

— Je serais bien curieux de voir cela, s'exclama un professeur sceptique qui se moquait perpétuellement des choses de l'au-delà.

Ils arrivaient au même moment devant la porte à claire-voie.

Ils poussèrent un grand cri.

(La fin au prochain numéro.)

seur quelconque; mais je ne retrouve aucune trace des reçus qui alors eussent été donnés en échange des sommes versées.

— A ma connaissance, dit Odon Wegrow, René n'avait aucune facture semblable à solder.

S'il a pris, chez son banquier, une somme aussi grosse pour lui que celle de 12,000 francs, — car c'est là le double du chiffre de ses rentes, c'est presque son revenu d'une année tout entière, en additionnant le produit de sa petite fortune, ce que lui rapportent ses articles à la *Revue scientifique* et sa part de bénéfices sur les inventions dont il exploite les brevets de compte à demi avec plusieurs entrepreneurs; — s'il a pris, dis-je, ce chèque de 12,000 francs, c'est qu'il voulait emmener Calixte dans les Pyrénées, pour y passer les premiers temps de leur mariage.

Cet argent doit se retrouver ici, à moins qu'il n'ait été volé.

Le médecin arriva en même temps que le commissaire aux délégations judiciaires. Léguillon expliqua à ce dernier les résultats des perquisitions auxquelles il s'était livré, pendant que le docteur s'installait dans la cuisine, disposait la table sous le plein jour de la fenêtre, ouvrait sa trousse, préparait de l'eau dans une cuvette, apprêtait des éponges et des linges.

— Je suis prêt! vint-il dire aux deux magistrats.

C'est alors, seulement, qu'on toucha au cadavre de Bernard pour le transporter sur la table de la cuisine.

Pleinement éclairé, René, malgré la teinte livide que la mort avait répandue sur son visage, paraissait encore très beau dans l'encadrement de ses cheveux blonds bouclés autour de ses tempes.

(A suivre.)

Nouveaux articles pour étrennes.

Au magasin de **L. KÖRBER**, vis-à-vis de l'église, à Bulle :
Boîtes à construction en pierre à l'Ancre, depuis 1 fr. 50 à 70 fr. (Catalogues gratuits à disposition.)
Accordéons (harmonicas à mains) de 5 fr. à 35 fr.
 Grand choix d'**articles pour fumeurs**.
Cartes à jouer, tarots vieux et nouveaux, porte-monnaie, etc., etc. [688]

HERNIES GUÉRISON

Par ses remèdes inoffensifs et son excellent bandage, l'**Etablissement** pour la guérison des hernies, à Glaris, m'a guéri complètement d'une grande hernie inguinale, de façon que dès lors je peux travailler sans bandage. Traitement par correspondance, pas de dérangement professionnel. Ehrenfeld près Cologne, juillet 1888. Jean Breit. Pas de remèdes secrets. Une brochure : *Les hernies du bas-ventre et leur guérison*, est envoyée gratis et franco. Notre bandagiste, muni d'une collection d'échantillons d'excellents bandages, restera à

FRIBOURG Hôtel du le 21 de chaque mois, de 12 1/2 heures à 5 heures du soir, où il prendra les mesures. S'adresser à l'**Etablissement** pour la guérison des hernies, à Glaris. [332]

PLUS DE MAUX DE DENTS!

PAR L'EMPLOI DE
RR.PP.BÉNÉDICTINS
 de l'Abbaye de Soulaç (Gironde)
 Dom **MAGUELONNE**, Prieur
 Médailles d'Or : Bruxelles 1880, Londres 1884
 Les plus hautes récompenses

INVENTÉ EN L'AN **1373** PAR LE PRIEUR **PIERRE BOURSAUD**.
 L'usage journalier de l'**Elixir Dentifrice des RR.PP.Bénédictins**, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives.
 C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le meilleur curatif et le seul préservatif des Affections dentaires.
 Elixir, 2', 4', 8', 12', 20'; Poudre, 1', 2', 3'; Pâte, 1', 2', 2'.
 Maison fondée en 1807 **SEGUIN** Bordeaux
 Se trouvent dans toutes les bonnes Parfumeries, Pharmacies et Drogueries.



POLYCLINIQUE PRIVÉE GLARIS

Guérisons.

- Les sousignés ont été guéris des maladies suivantes, par traitement par correspondance, avec des remèdes inoffensifs, sans dérangement professionnel :
- Incontinence d'urine, atonie de la vessie.** H. Gassert, Avicourt.
 - Catarrhe d'estomac** depuis 6 ans, ardeur dans le gosier, renvois, vomissements, douleurs dans la région stomacale, flatuosités, faiblesse. G. Eschmann, Wädenswil.
 - Maladie des poulmons, affection tuberculeuse**, toux violente, expectoration, difficultés de respiration, catarrhe d'estomac, renvois. A. Niggli, Crêt du Locle.
 - Catarrhe vésical**, ardeur d'urine, écoulement, urine troublee, pression d'urine, difficulté extrême d'uriner depuis 2 ans. A. Meyer, Bâle.
 - Eruptions au visage**, boutons, tannes. L. Kost, Lucerne.
 - Rhumatisme articulaire.** J. Groninger, Dielsdorf.
 - Pâles couleurs, pauvreté de sang**, lassitude, rêg'es irrégulières, nervosité, irritation, palpitation du cœur, maux de tête, chute des cheveux. J. Hotz, Adliswil.
 - Dartres mouillées**, démangeantes, depuis 5 ans. J. Benz, Mettmenstetten.
 - Catarrhe intestinal**, flatuosités, renvois, aigreurs, maux de ventre, constipation, selles sanguinolentes; ma mère, depuis 3 ans : dérangements d'estomac, oppression, maux de tête, lassitude, faiblesse. K. Eisenhut, Gstalden près Teufen.
 - Goître, gonflement de cou** depuis 17 ans. A. Blaser, Lamboing.
 - Catarrhe pulmonaire, catarrhe bronchial**, toux, expectoration, engorgement; ensuite le frère : incontinence d'urine, faiblesse de la vessie. G. Schärer, Wasen.
 - Dartres, varices, ulcères aux pieds**, maux de tête. Mme Lerch, Brittnau.
 - Catarrhe guttural**, enrouement, expectoration, engorgement, difficultés de respiration, raucité et ardeur dans le gosier. Ch. Gerber, Fahrn près Luthern.
 - Taches de rousseur**, peau tachetée. Jos. Wiss, Hagendorf.
 - Ulcères aux pieds**, flux salin avec forte inflammation, dérangement de l'estomac, agitations. Mme Urwyler, Brittnau près Zofingue.
 - Verrues au visage.** A. Äpple, Rapperswil.
 - Teigne, chute des cheveux.** A. Maillard, Chaux-de-Fonds.
 - Taches de rousseur**, peau tachetée. G. Gay, Genève.
 - Ver solitaire avec tête** en deux heures. A. Lobsiger, Genève.
 - Rougeur du nez** avec exanthème. Mme Escholzmatt.
 - Maux d'oreilles**, tintement d'oreilles, surdité, catarrhe d'estomac, constipation, goutte articulaire avec inflammation et enflure. K. Bühlmann, Neuchâtel.

La publication des certificats n'aura lieu qu'avec la permission absolue du recensement; en tout autre cas, la pleine discrétion est assurée.
4 médecins praticiens sont en fonction à la polyclinique qui est dirigée par un **médecin patenté**. Des cas difficiles sont discutés ensemble, ce qui est de grande importance pour les malades.
2250 guérisons, chiffre légalisé, datant surtout des années 1886 et 1887. La brochure : *Traitement et guérison des maladies*, est envoyée gratis et franco. Heures de consultation par médecin patenté, de 9 h. du matin à 5 h. du soir :
 à **Zurich**, Schützengasse 10 II, chaque dimanche, mardi et vendredi;
 à **Bâle**, Centralbahnstrasse 19, chaque mercredi et jeudi;
 à **Winterthour**, Place de la Gare, au St-Gothard II, chaque samedi.
 S'adresser à la **Polyclinique privée, Glaris**. [193]

DÉPÔTS demandés tout endroit important pour un article bien introduit et facile à vendre. — Haute provision. Réception sûre et régulière. Pas de risque. — S'adresser le plus tôt possible, sous chiffre E 998, à **Rodolphe Mosse**, office de publicité, à **Zurich**. (M6967Z) [723]

A vendre : Environ 7000 pieds de **foin** et **regain** de première qualité. — S'adresser aux sœurs **Puon**, aux Champs-Jordan, à **Riaz**. [727]

Une jeune fille désire se placer pour aider dans un ménage. S'adresser au bureau du journal. [728]

LA NEW-YORK

Compagnie d'assurances sur la vie, fondée en 1845.
 Concessionnée par le Conseil fédéral suisse par arrêté du 26 janvier 1887.

Fonds de garantie, **430 millions**, entièrement réélisés.
 (Système de la mutualité à primes et engagements fixes : les assurés sont donc uniques propriétaires des fonds de garantie et de tous les bénéfices.)
 Dépôts et placements immobiliers en Europe : **4 millions**.
 Extraits du 43^e compte rendu (31 décembre 1887) :

Total de l'actif	Fr. 430,561,301
Total des recettes	» 114,288,569
Assurances nouvelles conclues en 1887	» 553,228,221
(Environ un tiers de plus que toutes les compagnies françaises réunies.)	
Assurances en cours au 31 décembre 1887	» 1,860,183,415
Direction générale pour la Suisse : 21 Grand-Place, Vevey.	
Agent pour la Gruyère : P. BRUNISHOLZ , à Bulle. [409]	



Elixir Stomachique de Mariazell.

Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, mauvaise haleine, flatuosités, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, pituite, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tête (s'il provient de l'estomac), crampes d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, vers, affections de la rate et du foie, hémorrhoides (veine hémorrhoidale).
 Prix du flacon avec mode d'emploi : Fr. 1, flacon double Fr. 1.80. Dépôt central : pharm. „zum Schützengel“ C. Brady & Kreisler (Moravia), Autriche.

DÉPÔT GÉNÉRAL pour toute la Suisse : Pharmacie **Paul Hartmann**, à Steckborn.
 Dépôt à **Bulle** : Pharm. MAGENAT. — **Avenches** : Pharm. CASPARI. — **Châtel-St-Denis** : Pharm. WETZSTEIN. — **Estavayer** : Pharm. PORCELET. — **Fribourg** : Droguerie Charles LAPP. — **Morat** : Pharm. GOLLIEZ, ainsi que dans les principales pharmacies de toute la Suisse. [73]

J.-C. MEYER
 Papeterie-Librairie
BOIS
Jeu 27 décembre courant, dès 1 heure, au café de l'Union, à Bulle, il sera exposé à vendre, par voie de mises publiques, en six lots :
 a) Au Chalet-Neuf : 27 moules sapin; 8 moules foyard.
 b) A la Cuvaz : 14 moules sapin; 6 moules foyard; 15 billes de foyard et 3 de sapin; 5 tas de branches, verne, débris.
 La visite de ce bois aura lieu lundi 24 courant, à 10 heures; rendez-vous des amateurs au chalet du Chalet-Neuf. [720] Duraz, notaire.

HOTEL DE VILLE
 de LA TOUR-DE-TRÈME [719]
 A partir du Nouvel-An prochain, cet établissement sera desservi par **Eugène Richoz**, tenancier actuel du Café de la Tour. Il s'efforcera de satisfaire sa clientèle par une consommation de choix et un service soigné. Vastes écuries et remise très bien tenues.

Etal de boucherie
Joseph MAILLARD, à BULLE
 M. Joseph Maillard, de Maulens, ouvre dès le 29 décembre courant, dans la maison du café Jules Decroix, avenue de la Gare, à Bulle, un nouvel étal de boucherie. Il mettra tous ses soins à satisfaire tous ses clients, soit par la bonne qualité de la marchandise, soit par la modicité des prix. Il fera une différence pour le coût entre les différentes pièces de l'animal, les plus fines payant plus, les autres moins. [722]

Société du Grutli, à Bulle.
Arbre de Noël
 ET SES MISES
 Dimanche 30 décembre, dès 8 h. du soir, à **Pauberge du Tonnelier**.
 Tous les amateurs et amis de la société sont cordialement invités. [724] LE COMITÉ.

A vendre : Un petit **domaine** d'environ 5 poses, avec habitation de construction récente, eau abondante, situé au milieu du village de Sorens. S'adresser à M. **Bourguet**, négociant, à la Cantine, Avry-devant-Pont. [721]

Sous la Croix-Blanche
 à **BEULLE** :
Grains divers comprimés :
 Graine et tourteau de lin entiers et moulus;
Mais décortiqués et moulus;
Blés rouges et noirs pour la volaille;
 Farines, sons et avoines.
 PRIX TRÈS RÉDUITS [696]

Un apprenti boulanger
 trouverait à se placer pour le 1^{er} mai prochain. S'adresser au bureau du journal. [718]

Dimanche 30 décembre :
Bonne musique
 ET DANSE
 à l'auberge du **Tirage**
 à **BEULLE**.
 Invitation cordiale.
 Martin MORAND, tenancier [699]

Dimanche 30 décembre :
 GRANDE SALLE
 de l'**HOTEL DES ALPES**
DANSE [725]

Dimanche 30 décembre prochain :
Cassée
 à l'auberge de la Croix-Blanche, à Hauteville. Invitation cordiale.
 Adolphe SCHOUBEY. [716]

Dimanche 30 décembre prochain :
Cassée
 à la **Maison de Ville de Broc**.
 Invitation cordiale. [717] ROBADEY.

LIBRAIRIE - PAPETERIE
Atelier de RELIURE
 Tableaux et encadrement.
Timbres en caoutchouc.
CH. MOREL, à Bulle, maison J.-C. Barras, agent d'affaires. [288]

Ivrognerie.
 Les suivants certifient la guérison de maladies obtenue par le traitement par correspondance et les remèdes inoffensifs de l'Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie de Glaris (Suisse) : N. de Moos, Hirzel; A. Volkart, Bulach; F. Domini Wathler, Courchamps; G. Krähenbühl, Weid p. Schönenwerd; Fr. Tschanz, Rüttenbach (Berne); Mme Simmendingen, inst., Ringingen; F. Schneeburger, Bienne; Mme Furrer, Wasen (cant. de Berne). Garantie! Traitement soit avec consentement, soit à l'insu du malade. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, prospectus, questionnaire gratis. Adresser : A l'Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie, à Glaris. [391]

On demande pour une grande propriété, un aide garde-forestier, soit un bon surveillant, connaissant bien les travaux de la campagne. S'adresser au notaire Duraz, en ville. [711]

A vendre : 7000 pieds de **foin** et **regain**, à consommer sur place, chez François **Bielmann**, à Corbières. [726]

Bulle. — Imprimerie **Emile Lenz**.

SEPTIÈME

PRIX DE

Pour la Su

Etranger pay

Prix d

Ous'abon

A

Sou

4 FRA par

Nous notre ceu

gressive

abonner

Les a

tion de

près de

pour l'a

en timbr

Le jou

seront p

la sema

Une a

voile my

apporter

Notre

servitud

possessi

politici

L'ave

n'est pa

Il est

solution

La n

Le p

nelle, a

régime

de four

Mais,

F

L'O

Le fro

comme t

très pur

repuiss

boucles

volonté

Les tr

parfaite

ment, d'

Les d

n'avait p

la montr

Odon

sans gar

croyait s

indiquai

dans un

Le doc

et en rab